

Objet : Convocation pour la réunion du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur, Chère collègue,

En tant que membre du Conseil Communautaire du Civraisien en Poitou, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mardi 29 novembre 2022 à 18h

Salle de conférence de l'ESEC – 13 rue Norbert Portejoie
86400 Saint Pierre d'Exideuil

ASSEMBLÉE CONVOQUÉE EN SESSION ORDINAIRE

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de Séance :

- I. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil communautaire précédente

- II. Ressources Financières/Affaires juridiques
 - A. Motion sur les finances locales
 - B. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater dans la limite de 25% de l'exercice précédent
 - C. Adhésion à l'association régionale des acheteurs publics responsables de Nouvelle-Aquitaine (A3R)
 - D. Autorisation du projet centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de Savigné entre la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, le SIMER 86 et Sorégies
 - E. Modifications du règlement et attribution des fonds de concours d'investissement « Petites Villes de Demain »
 - F. Tarifs 2022 redevances réseau de chaleur de Couhé
 - G. Subventions aux Budgets Annexes
 - H. Validation du Règlement Budgétaire Financier (annexe numérique)

- I. Effacement de dettes et admission en non-valeur
- J. Décisions Modificatives
- K. Attribution de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Pierre du Theil à Civray

III. Politiques contractuelles

- A. Demande de subvention à la Région Nouvelle-Aquitaine pour le soutien au poste de chef de projet économie-emploi-formation en 2023, dans le cadre du contrat de développement et de transitions Sud-Vienne 2023-2025
- B. Ajustement du plan de financement de l'ingénierie du programme européen LEADER en 2022 (animation et gestion)
- C. Demande de financement de l'ingénierie du programme européen LEADER en 2023 et 2024 (animation et gestion)
- D. Plan de financement du projet d'aménagement de bâtiments communautaires pour la création du pôle enfance-jeunesse et de l'école de musique à Valence en Poitou

IV. Développement économique

- A. Modification de l'acquéreur du terrain sur la ZAE des Tranchis à Valence en Poitou
- B. Attribution des aides économiques aux entreprises par la Communauté de Communes
- C. Annulation d'une subvention économique à l'entreprise HC Couverture à Brux
- D. Cession d'un bâtiment communautaire au Centre d'Accueil des Entreprises de Charroux en faveur de la SARL Armurerie Guillard
- E. Vente de terrains et d'un bâtiment à l'EIRL Demezil sur la Zone d'Activité Economique les Tranchis à Valence en Poitou
- F. Programme Ecologie Industrielle et Territoriale Sud-Vienne (EIT) porté par le SIMER : engagement financier en 2023

V. Vie associative

- A. Subventions aux associations

VI. Urbanisme/Habitat

- A. Convention avec ADIL 86 – 2021-2022-2023

VII. Environnement/Economie Circulaire/Numérique

- A. Plan Climat Air Energie Territorial – consultation du public – prolongation (annexe numérique)
- B. Tarifs 2023 professionnels déchetterie du Poirier Vert à Gençay
- C. Tarifs redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (REOMi) 2023 sur le territoire Gencéen

VIII. Ressources Humaines

- A. Création et suppression de postes dans le cadre d'avancements
- B. Convention type de partenariat dans le cadre d'une immersion professionnelle
- C. Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation
- D. Indemnité de stagiaires
- E. Monétisation du Compte-Epargne Temps
- F. Convention renouvellement adhésion service médecine préventive – CDG 86

IX. Petite Enfance / Enfance / Jeunesse

- A. Renouvellement projet de fonctionnement Relais Petite Enfance (annexe numérique)
- B. Renouvellement projet d'établissement du multi-accueil « Les Fripounets » (annexe numérique)

X. Cohésion territoriale

- A. Achat de l'ensemble immobilier du Centre d'Economie Rurale (CER France) à Savigné

XI. Bâtiments et Rivières

- A. Convention avec EPTB pour un groupement de commandes pour la passation d'un marché public portant sur l'instrumentation et la réalisation de prestations hydrométriques sur le bassin de la Charente et ses affluents

XII. Développement touristique

- A. Remise de dette sur une location du gîte communautaire à Blanzay

XIII. Voirie

- A. Fonds de concours voirie 2022

XIV. Affaires diverses

- A. Décisions du Président

XV. Questions diverses

Pour les communes ne disposant que d'un seul délégué communautaire, en cas d'indisponibilité de votre part, je vous remercie de bien vouloir en avvertir votre suppléant et de lui remettre la présente convocation qu'il devra présenter à l'ouverture de séance.

Il est indiqué que cette réunion doit avoir lieu en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciations sociales.

En cas de symptômes connus avant la réunion, la personne concernée s'engage à ne pas participer à la réunion, elle aura la possibilité de donner un pouvoir ou bien de faire appel à son suppléant (pour les communes concernées).

Chaque membre sera invité à appliquer du gel hydroalcoolique dès l'entrée de la salle, à utiliser son propre stylo pour signer le registre d'émargement et à porter le masque pendant toute la durée de la séance y compris lors des déplacements, des interventions et sur les places assises.

Si dans un délai de 48 heures suivant la réunion, un participant déclare les symptômes puis est testé positif, il s'engage à informer la collectivité dans les plus brefs délais

Un cocktail de fin d'année sera servi à l'issue de la réunion.

Vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(ère), en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean Olivier GEOFFROY

POUVOIR

Je soussigné(e), _____ donne pouvoir à _____ de me représenter à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou convoqué pour le **mardi 29 novembre 2022 à 18h** et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

A _____ Le _____